

LE CANDIDAT TRAITERA AU CHOIX LE SUJET 1 OU LE SUJET 2

L'USAGE DE LA CALCULATRICE N'EST PAS AUTORISE

AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISE

Coefficient : 2

Durée : 2 h 00

- U 52 -

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

SESSION 2005

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

- U 52 -

SUJET 1

LA DEMOCRATIE AMERICAINE

- Document 1** Quelques amendements à la Constitution.
- Document 2** Organigramme des institutions et du système électoral présidentiel aux Etats-Unis.
- Document 3** Des immigrants originaires de 55 pays prêtent serment pour obtenir la nationalité américaine en 1969 à Chicago.
- Document 4** Manifestation encadrée par la garde nationale à Memphis (Tennessee) en 1968.
- Document 5** Le système des grands électeurs.

QUESTIONS

- Question 1** (document 1) 3 points
Quels sont les domaines concernés par les amendements cités ?
Que prouve la présence d'amendements dans la Constitution ?
- Question 2** (document 2) 3 points
Comment est assurée la séparation des pouvoirs dans les institutions américaines ?
- Question 3** (document 3) 2 points
Quel principe est illustré par cette photographie ?
- Question 4** (documents 1 et 4) 2 points
Quel est l'objet de cette manifestation ?
Dans quelles conditions se déroule-t-elle ?
En quoi la réaction des autorités de l'état du Tennessee est-elle en contradiction avec la constitution ?
- Question 5** (document 5) 2 points
L'article du New York Time critique le mode d'élection du président des États-Unis : relevez les arguments avancés.

- Synthèse** 8 points
A partir de l'analyse des documents et de vos connaissances, rédigez un texte d'une vingtaine de lignes sur le sujet suivant :

"La démocratie américaine, fondements, valeurs, limites"

QUELQUES AMENDEMENTS A LA CONSTITUTION

Amendement I – Le Congrès ne fera aucune loi qui touche l'établissement ou interdise le libre exercice d'une religion, ni qui restreigne la liberté de parole ou de la presse, ou le droit qu'a le peuple de s'assembler paisiblement et d'adresser des pétitions au gouvernement pour le redressement de ses griefs.

Amendement X – Les pouvoirs qui ne sont pas délégués aux États-Unis par la Constitution, ni refusés par elle aux États, sont réservés aux États respectivement, ou au peuple.

Amendement XIII (1865) – Ni esclavage, ni servitude involontaire, si ce n'est en punition de crimes dont le coupable aura été dûment convaincu, n'existeront aux États-Unis.

Amendement XXII (1951) – Nul ne pourra être élu à la présidence des États-Unis plus de deux fois.

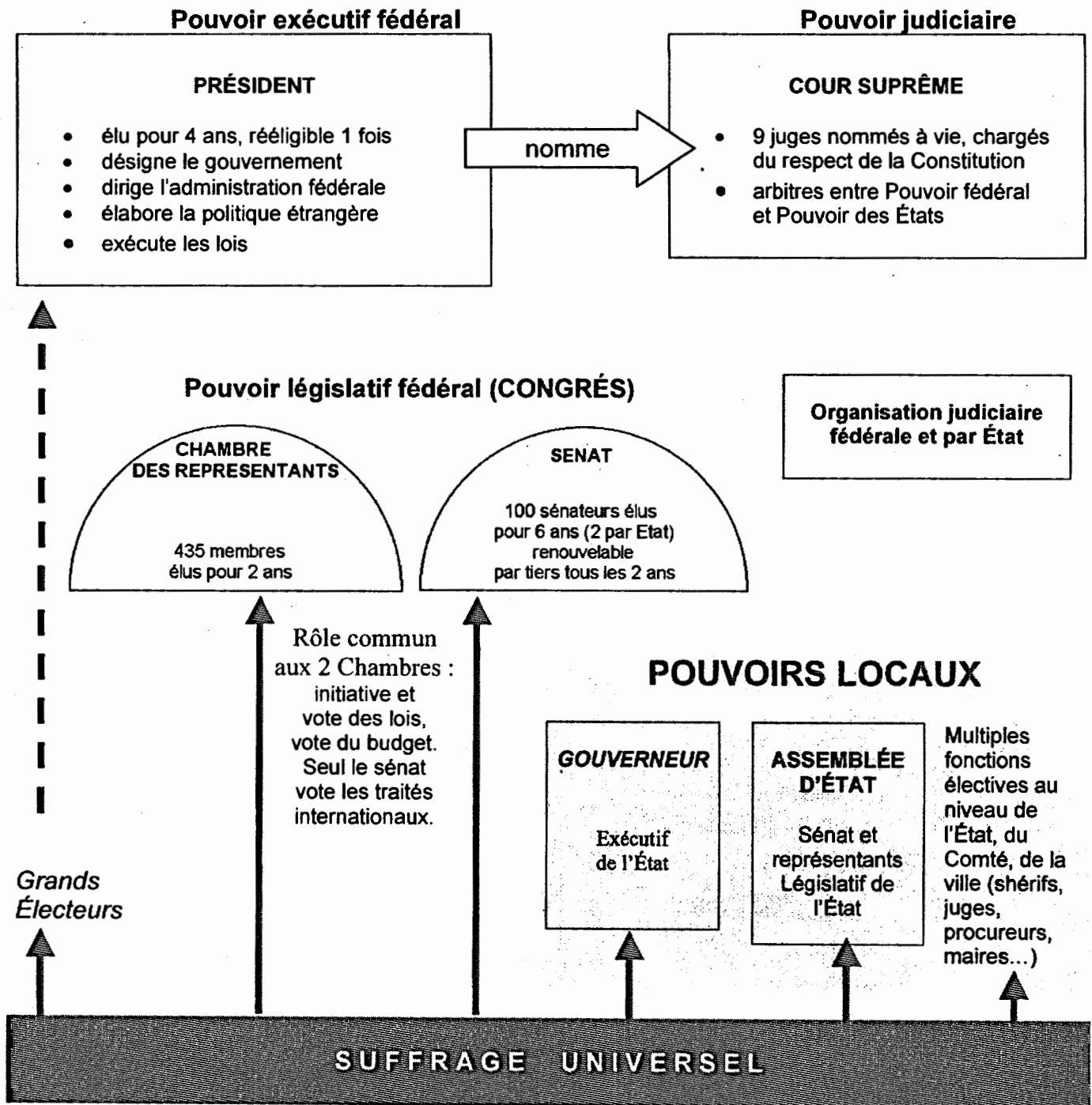
Amendement XXVI (1971) – Le droit de vote des citoyens des États-Unis âgés de dix-huit ans ou plus ne pourra être dénié ou restreint pour raison d'âge, ni par les États-Unis ni par l'un quelconque des États.

(Amendement : ajout à une Constitution, à un texte de loi)

In Histoire terminales ES-L-S Hachette Éducation, 2004

Document 2 :

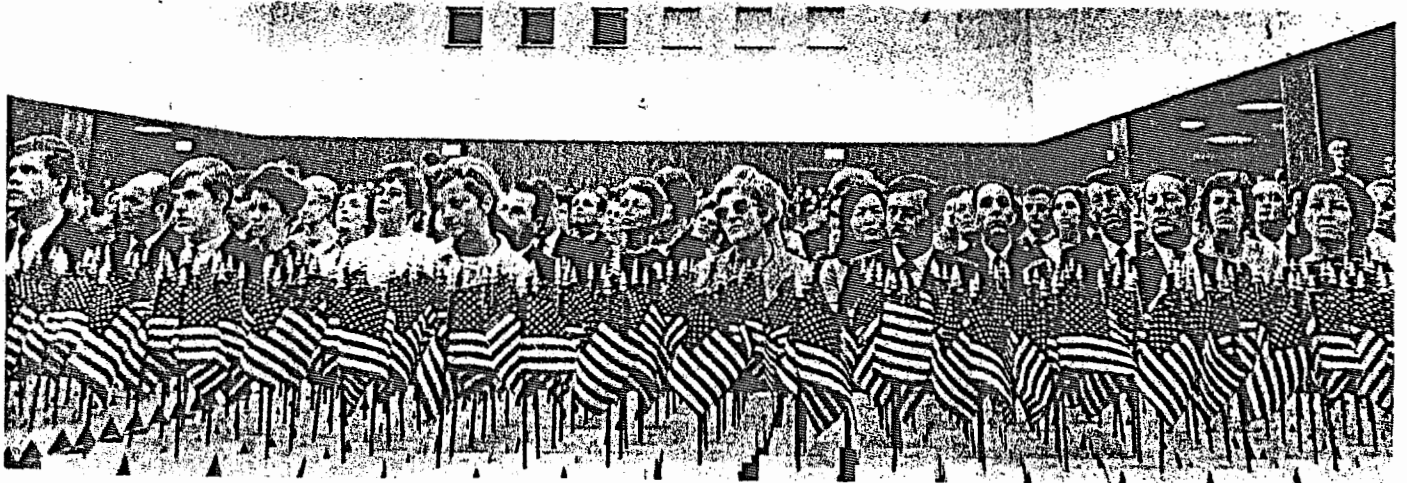
Organigramme des institutions et du système électoral présidentiel aux États-Unis



D'après Histoire terminales ES et L Magnard, 2004

Document 3 :

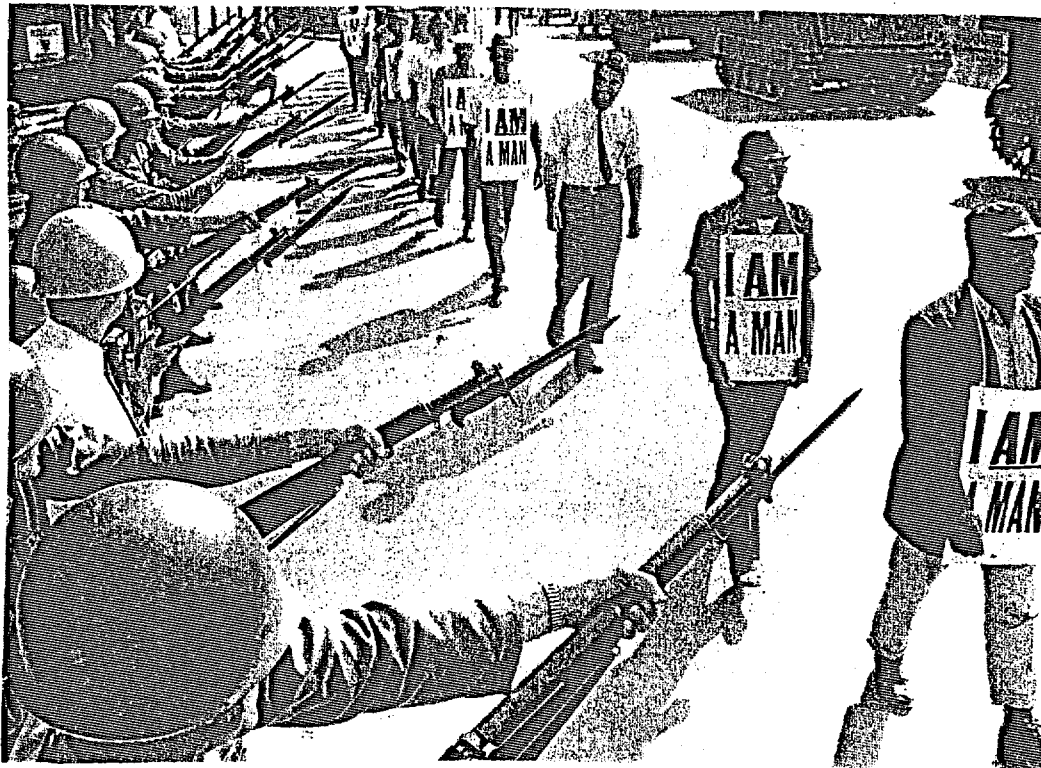
**DES IMMIGRANTS ORIGINAIRES DE 55 PAYS PRÉSENT SERMENT POUR OBTENIR
LA NATIONALITÉ AMÉRICAINE EN 1969 A CHICAGO**



Source : DITE/USIS in *Histoire terminales ES-L-S* Hachette Education, 2004

Document 4 :

**MANIFESTATION ENCADRÉE PAR LA GARDE NATIONALE
À MEMPHIS (TENNESSEE) EN 1968**



Source : photographie Bettmann-Corbis, in *Histoire T. ES et L*, Magnard, 2004

Document 5 :

LE SYSTEME DES GRANDS ELECTEURS

Le mode de scrutin des grands électeurs a fait couler beaucoup d'encre en l'an 2000 quand George Bush a été élu président alors qu'il avait perdu le vote populaire contre Al Gore. Beaucoup de personnes se sont ainsi rendu compte que nous vivons dans un système où le président n'est pas élu par le peuple, mais par 538 électeurs. (...)

Le principal défaut de ce système est qu'il rend possible d'envoyer à la Maison-Blanche le candidat qui a perdu le vote populaire, ce qui s'est produit trois fois depuis la guerre de sécession. Mais ce mode électoral avantage aussi fortement les États peu peuplés. Comme chaque État possède au minimum trois grands électeurs, beaucoup d'États se retrouvent avec trois, quatre ou cinq électeurs, alors que, sur la base de leur population, ils devraient ne disposer que d'un ou deux. (...)

Les États les plus disputés prennent une importance démesurée, ce qui incite les candidats à consacrer leur attention, leur budget et leurs promesses à une faible portion de l'électorat. (...)

L'attention portée aux États les plus disputés dissuade une partie de la population de suivre la campagne, voire de voter.

D'après *The New York Time*,
cité par Le Courrier International n° 724 du 16 au 22 septembre 2004

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

- U 52 -

SUJET 2

**L'UNION EUROPEENNE À 25 : DIVERSITÉ DES ESPACES
ET INTÉGRATION DES NOUVEAUX MEMBRES**

Document 1 Les niveaux de vie en Europe en 2002.

Document 2 Population et chômage dans l'Union européenne.

Document 3 L'entrée des Etats baltes dans l'Union européenne.

Document 4 L'intégration agricole des pays d'Europe centrale et orientale (PECO).

Document 5 L'Union Européenne : l'organisation de l'espace.

QUESTIONS

Question 1 (document 1)

1 point

Comparez les niveaux de vie de l'Autriche et de la Slovaquie.
Qu'en concluez-vous ?

Question 2 (document 2)

1,5 point

Quel est le poids démographique des nouveaux membres de l'U.E. par rapport aux anciens ?

Question 3 (documents 1 et 2)

3,5 points

Présentez les conclusions que vous tirez de l'étude du PIB et du taux de chômage des anciens et des nouveaux membres de l'Union européenne.

Question 4 (document 3)

1 point

Pourquoi les investisseurs scandinaves se précipitent-ils vers les Etats baltes ?

Question 5 (document 4)

3 points

Quels handicaps les agriculteurs des PECO doivent-ils surmonter pour devenir compétitifs dans l'Union ?

Question 6 (document 5)

3 points

Comment l'espace de l'U.E. est-il organisé ? Quelle est la place des nouveaux Etats membres dans cette organisation ?

Synthèse

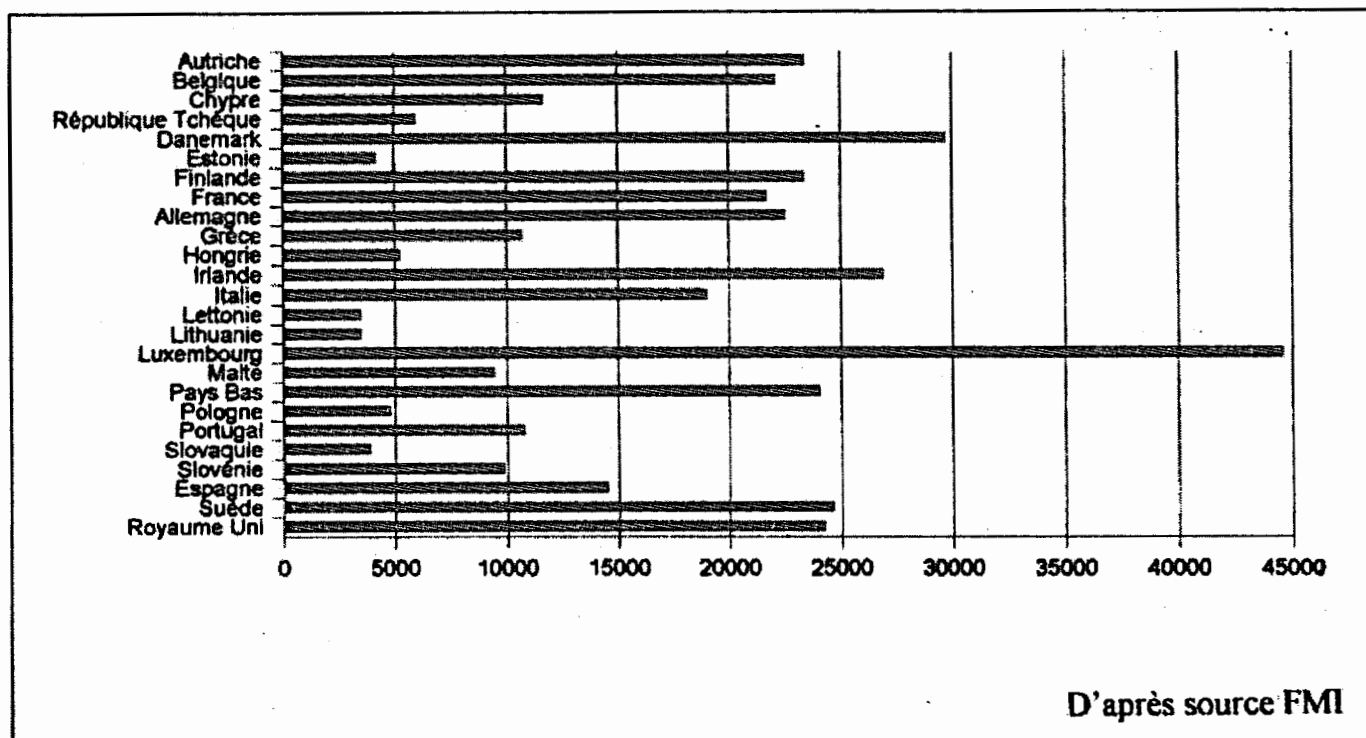
7 points

À partir de l'analyse des documents et de vos connaissances, rédigez un texte d'une vingtaine de lignes sur le sujet suivant :

« L'Union européenne à 25 : diversité des espaces et intégration des nouveaux membres »

Document 1 :

**Les niveaux de vie en Europe,
Produit Intérieur Brut/habitant en 2002 (en dollars).**



Document 2 : population et chômage dans l'Union européenne

Les 25 pays européens 15 + 10 nouveaux	Population en millions d'habitants en 2003	Chômage en % de la population active
Allemagne	82,40	9,30
Autriche	8,10	4,50
Belgique	10,30	8,10
Chypre	0,77	4,50
Danemark	5,40	6,00
Espagne	40,40	11,30
Estonie	1,40	9,70
Finlande	5,20	8,90
France	59,30	9,50
Grèce	10,60	9,60
Hongrie	10,20	5,80
Irlande	3,90	4,60
Italie	58,00	8,40
Lettonie	2,30	10,40
Lituanie	3,50	12,20
Luxembourg	0,40	3,90
Malte	0,40	8,10
Pays-Bas	16,10	4,00
Pologne	38,60	19,10
Portugal	10,30	6,90
République tchèque	10,30	7,60
Royaume-Uni	60,10	4,90
Slovaquie	5,40	16,50
Slovénie	2,00	6,50
Suède	8,90	6,00

D'après : "les clés de l'Europe 2004" éditions Milan

Document 3 : L'entrée des Etats baltes dans l'Union européenne.

A priori, avec moins de 5 millions d'habitants nichés au fond du golfe de Finlande, les trois Etats baltes représentent une tête d'épingle en termes de marchés ou de pourvoyeurs de main-d'œuvre sur la mappemonde des multinationales. Pourtant, la tête d'épingle ne laisse pas les investisseurs indifférents. La Lituanie, dont la capitale Vilnius était surnommée la Jérusalem du Nord, la Lettonie, mi-catholique, mi-orthodoxe et l'Estonie protestante ont en commun d'être trois nations aux solides racines européennes, ayant longtemps appartenu aux empires allemand, suédois ou polonais et qui, annexées par Staline, avaient une énorme «soif» d'Europe lors de leur indépendance en 1991. Après quelques crises bancaires, les Etats baltes ont réussi leur stabilisation macroéconomique et la main-d'œuvre, polyglotte et bien formée, est bon marché, avec des salaires inférieurs en moyenne à 300 euros par mois. Enfin, grèves et manifestations sont rares. Rien d'étonnant donc, à ce que les Scandinaves en aient fait leur arrière-cour et y aient installé de nombreux ateliers de sous-traitance. [...]

D'après Y. Bourdillon, «*Les investisseurs scandinaves ont une longueur d'avance*»,
Les Echos, mercredi 12 juin 2002.

Document 4 : L'intégration agricole des Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO)

L'adhésion de 10 nouveaux États membres en 2004 représente un enjeu important pour l'agriculture de l'Union européenne. Elle implique en effet une augmentation de 28 % des superficies agricoles de l'Union européenne et de plus de 60 % de sa main-d'œuvre agricole. La valeur ajoutée brute agricole n'augmente par contre que de 6 %. La productivité agricole dans les pays candidats est en effet nettement inférieure à celle de l'Union européenne à 15. L'agriculture de ces pays dispose donc d'un potentiel de modernisation important. Elle bénéficie par ailleurs de facteurs de production — qu'il s'agisse de la terre ou de la main-d'œuvre — nettement moins chers que l'agriculture européenne actuelle. Ces avantages comparatifs apparents pourraient, dans le cas d'une modernisation rapide, lui permettre de concurrencer l'agriculture des principaux pays européens. [...]

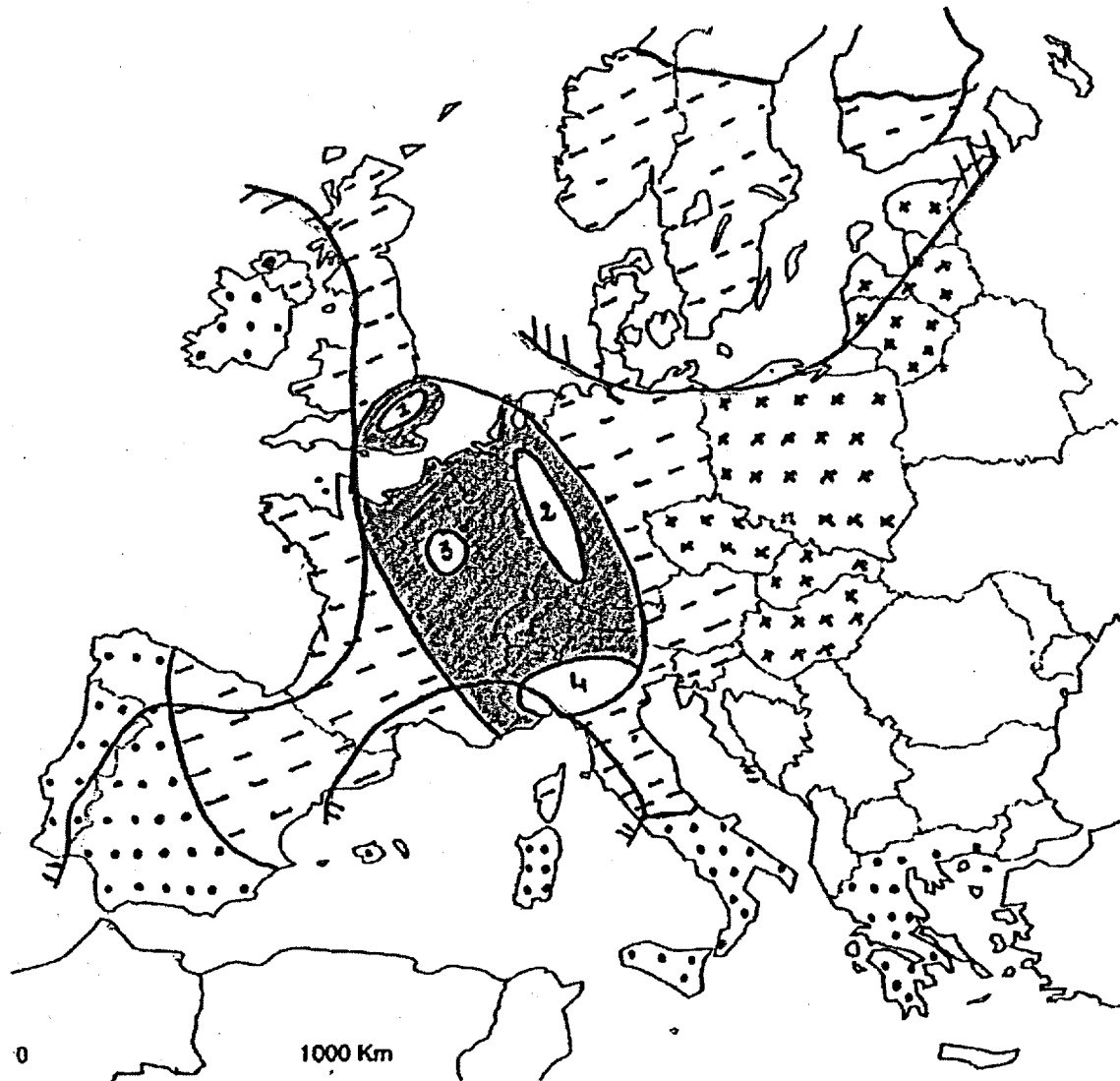
Différents facteurs expliquent la faible productivité de l'agriculture des PECO. Une agriculture de subsistance basée sur des exploitations individuelles de taille très réduite occupe une place nettement plus importante que dans l'Union européenne à 15 et fournit ainsi 50 % de la production agricole (20 % dans l'Union européenne à 15). [...]

Ces exploitations peu productives produisent essentiellement pour leur autoconsommation et commercialisent peu leur production qui ne répond pas aux normes européennes. Les exploitations sociétaires de taille nettement plus importante issues des anciennes exploitations collectives restent souvent gérées, du fait de la forte dispersion des titres de propriété, par leurs employés copropriétaires qui conservent pour objectif premier le maintien de l'emploi. Elles sont ainsi handicapées par une main-d'œuvre surabondante et peu efficace et manquent de capitaux.

L'amélioration de la gestion des exploitations sociétaires et leur modernisation, ainsi que le développement d'une agriculture familiale et commerciale du type de celle prévalant dans l'Union européenne actuelle en lieu et place de l'agriculture de subsistance actuelle, restent nécessaires pour permettre le développement d'une production agricole compétitive dans les PECO. La modernisation des exploitations se heurte à l'insuffisance de crédits, et aux normes contraignantes de l'UE (traçabilité, normes sanitaires et environnementales...) tandis que la restructuration de l'agriculture de subsistance se heurte à l'incapacité du reste de l'économie à absorber le surplus de main-d'œuvre et à la résistance de la population concernée. [...]

D'après «*les Notes Bleues de Bercy* » (Numéro 248 du 1er au 15 mars 2003)

Document 5 : L'Union Européenne : l'organisation de l'espace.



D'après éditions Nathan terminales LES (2004) et Intercartes géographie 1^{ère}

1 les centres		2 les espaces organisés par le centre		3 nouvelles solidarités régionales	
	Espace central : grand centre décisionnel		Régions développées, intégrées au centre		Arc baltique, associant les régions littorales d'Helsinki à Copenhague
①	Régions centrales, cœur de l'espace central 1 région londonienne 2 Allemagne rhénane 3 Île de France 4 Italie du nord		Périphéries anciennes à développement rapide		Arc atlantique : façade occidentale de l'UE, de l'Ecosse au Portugal
			Périphéries nouvelles à développer prioritairement (dont Malte et Chypre, non figurées sur la carte)		Arc méditerranéen : dynamisme côtier, de Barcelone à Rome